Emmaüs soupçonnée de traite d’êtres humains, salaires exorbitants pour les dirigeants de la Croix-Rouge…

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 24 juin 2023

Ah l’humanitaire, c’est bon pour que certains s’engraissent !

Ils sont sans-papiers, pas déclarés et indemnisés à peine 150 euros par mois pour un temps-plein épuisant. Mardi 13 juin, la communauté Emmaüs de la Halte Saint-Jean, accusée de traite des êtres humains et travail dissimulé a été perquisitionnée.

Faut le faire, l’abbé Pierre ne doit savoir comment se retourner dans sa tombe !
Vaudrait mieux qu’il n’y ait pas de paradis, sûr, de cette façon qu’il n’en souffrirait pas !

Article du 21/06/2023 de Jérémie Rochas.
Se dit journaliste freelance et engagé. Traite du racisme d’État, violences policières, luttes sociales. Vraiment du côté du bien ! Certes un gôcho, mais l’affaire révélée a de quoi choquer les patriotes qui voient arriver des centaines de milliers de migrants chaque année pour légitimer l’emploi dans les travaux ingrats, pour passer les plats aux bobos

ayant la fainéantise de faire leurs courses, et permettre aux aigrefins de se faire du flouze en endossant les habits de bienfaiteurs de l'Humanité (avec Majuscule, bien sûr)…

Laissé à votre lecture…

Mais voilà la Croix rouge, organisme international, sur la sellette !

Les dirigeants du CICR bénéficient de salaires pouvant dépasser 300'000 francs*

* : suisses, cela s'entend ==> 1,02€/F !

Le 22/06/2023

Oui, je vous entends, vous dites : « On a les mêmes chez nous, rien qu'à voir les assos pro-migrants qui veulent en installer partout… ». Mais je vais poursuivre malgré vous…

Les langues se délient à l'interne du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), frappé par une crise financière* sans précédent et forcé de licencier 1800 personnes sur un total de 22'700 employés. Dans ce climat très tendu, les critiques contre la hiérarchie sont nombreuses et des informations sur les avantages offerts aux plus hauts cadres du CICR ont été transmises au Pôle enquête de la RTS.**

** : Je comprends, je ne dois plus être le seul à refuser de donner à la Croix rouge…*

*** : Une énorme entreprise ! Besoin de tout ce monde ?*

Les chiffres qui circulent à l'interne émanent des données du fisc américain, qui contiennent tous les salaires et les autres avantages financiers dédiés aux postes à responsabilité*. Le CICR doit fournir ces informations comme toute autre organisation de charité qui veut être exemptée d'impôts aux Etats-Unis.

** : Il faudrait s'en inspirer !*

Les données fiscales rendues publiques s'arrêtent pour l'instant à 2021. En convertissant les dollars en francs

suisses, on constate que des records ont été atteints pendant les années 2010, celles du règne de l'ancien président Peter Maurer. Il a touché jusqu'à 437'000 francs par année. L'ancien directeur général Yves Daccord, lui, a atteint 330'000 francs (*lire sa réaction sur le site*).

Chiffres confirmés par le CICR

Le CICR a confirmé ces chiffres à la RTS et a accepté de préciser leur évolution : l'ancien secrétaire d'Etat Peter Maurer a été nommé en 2012 avec un salaire initial de 390'000 francs, qui a donc été augmenté de plus de 40'000 francs par la suite. Historiquement, le rôle de directeur général est un peu moins bien payé. A son arrivée en 2010, Yves Daccord touchait 300'000 francs. Il aussi été augmenté par la suite.

Cette tendance à la hausse connaît actuellement un coup d'arrêt. La nouvelle présidente du CICR Mirjana Spoljaric doit se contenter de 390'000* francs et le directeur général Roberto Mardini touche, lui, 320'000* francs de salaire de base.
** : Des misères, bientôt SDF !*

Selon les données du fisc américain, les plus hauts cadres ont aussi droit à un défrayement annuel allant de 18'000 à 24'000 francs. En 2021, les six autres membres de la direction touchaient des salaires compris entre 250'000 et 290'000 francs. Autre salaire en haut de la liste, celui du vice-président du CICR, Gilles Carbonnier, qui touche environ 290'000 francs par an.

Les grandes agences de l'ONU comme point de comparaison
** : Le machin est intéressant !*

Ces rémunérations sont régies par une grille salariale pour les membres de la direction, alors que les montants pour la présidence et le directeur général sont fixés par le comité du CICR et sa commission de rémunération.

L’organisation phare de la Genève internationale défend la hauteur des rémunérations offertes à ses plus hauts cadres, comme l’a expliqué dans La Matinale de la RTS, la directrice des ressources humaines Claire Sperandio : « C’est une organisation qui s’est énormément professionnalisée, avec plus 20’000 employés et plus de 2 milliards de francs de budget. Nous avons donc besoin dans nos fonctions dirigeantes des meilleurs talents possibles*. Pour ce faire, on se doit d’être attractifs et compétitifs, le salaire en fait partie. »
** : Avec de tels talents, la planète devrait mieux tourner, or quand on sait que le Croissant rouge impose sa loi à la Croix rouge comme on l’a vu lors de la crise syrienne… il y a comme un os dans le potage !*

La directrice RH précise que « le CICR se situe en moyenne 20% en dessous des autres acteurs du secteur« , selon des comparaisons régulièrement effectuées notamment avec les grandes agences de l’ONU. Ce point de comparaison est critiqué par un ancien du CICR, le conseiller national (Verts/GE) Nicolas Walder : « Le CICR devrait se montrer plus modeste sur ses rémunérations et ferait mieux de s’aligner sur des ONG que sur les agences de l’ONU. Il en va de la crédibilité de l’organisation qui a par ailleurs besoin d’être soutenue plus que jamais par la Suisse. »

Les salaires dans les ONG sont effectivement nettement plus bas. Les dirigeants de Médecins sans frontières gagnent, par exemple, moins de 200’000 francs* par année, qu’il s’agisse du centre opérationnel ou du bureau international basés à Genève.
** : En gros, 16 000€/mois.*

Coûteuses indemnités de départ
** : Après le plat du jour, le dessert !*

Un autre avantage financier alimente les critiques sur la « Rolls de l’humanitaire », comme certains appellent le CICR à Genève. Il s’agit d’un système d’indemnités de départ lié à l’ancienneté, qui s’applique aux membres de la direction quand

leur mandat prend fin. Les données du fisc américain font apparaître en 2021 un versement de plus de 300’000 francs à Yves Daccord, alors qu’il a quitté son poste de directeur général en juin 2020.

Le CICR indique à la RTS qu’il s’agit d’un versement « tout à fait normal et réglementaire », qui correspond à une indemnité de départ de 12 mois de salaire, le maximum prévu si on a été plus de 16 ans au service du CICR, ce qui était le cas d’Yves Daccord. Mais il est parti de son plein gré après une fin de carrière passée au poste de directeur général.

Comment justifier le versement d’une indemnité de départ, alors que le système a été conçu à la base pour accompagner les reconversions après de longues missions à l’étranger, puis étendu à l’ensemble du personnel dont le contrat n’est pas renouvelé ou prend fin ?

Selon le CICR, le cas des membres de la direction est différent, car ils ont des mandats de quatre ans, renouvelables ou pas. « Il faut qu’ils puissent se consacrer à leur mandat jusqu’au dernier jour et ne pas penser à la suite, explique Claire Sperandio. Les indemnités de départ font partie d’une offre qu’on veut attractive et compétitive. »

Ce système a coûté cher au CICR qui a renouvelé l’entier de sa direction ces trois dernières années. A part le directeur général, six autres membres de la direction sont partis. Le CICR a refusé d’indiquer à la RTS la somme consacrée à leurs indemnités de départ* : « Nous considérons que de manière générale les salaires exacts des membres de notre personnel sont privés et confidentiels. »
** : Si on calcule, six membres de la direction, au moins 1 200 000 francs (suisse) !*

Il faudra donc attendre les prochaines publications du fisc américain pour avoir les chiffres précis. Selon notre estimation, cinq des six membres de la direction remplissaient

les critères d’ancienneté pour toucher l’indemnité maximale de 12 mois de salaire. Au total, cela peut représenter plus d’un million de francs d’indemnités *(j’étais dans le juste !)*.

Ludovic Rocchi, Pôle enquête RTS